

Communiqué de presse

Zurich, 10 septembre 2026

Baromètre fiscal vaudois

Baromètre fiscal vaudois: l'initiative «12%» allégerait la charge fiscale de nombreux contribuables

- **Les personnes physiques continuent de s'acquitter d'impôts sur le revenu et sur la fortune comparativement élevée dans le canton de Vaud.**
- **Avec un taux maximal d'imposition du revenu de 41,5%, le canton de Vaud affiche le troisième taux le plus haut de Suisse.**
- **L'initiative « 12% - Baisse d'impôts pour tous » allégerait la charge fiscale des contribuables et améliorerait la position du canton en comparaison intercantonale, comme le montrent les calculs effectués pour différentes situations en matière de revenu et de fortune et de composition des ménages.**

Le «Baromètre fiscal vaudois», réalisé par KPMG, en collaboration avec la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), mesure régulièrement l'attractivité fiscale du canton de Vaud pour les entreprises et les personnes physiques. La présente édition met en évidence des évolutions contrastées: le Canton reste compétitif à l'échelle internationale en matière d'imposition des entreprises. En revanche, les personnes physiques continuent de compter parmi les plus lourdement imposées de Suisse. L'initiative 12% soumise au vote le 27 septembre 2026, pourrait réduire cette charge fiscale et améliorer en partie la position du Canton en comparaison intercantonale.

Les personnes physiques financent la majeure partie des recettes fiscales

En 2025, les recettes fiscales du canton de Vaud se sont élevées à CHF 7,26 milliards, soit 58% des recettes cantonales, qui s'élevaient à CHF 12,55 milliards. Environ 71% des recettes fiscales provenaient des personnes physiques, 14% des personnes morales et 15% d'autres impôts, notamment les impôts sur les gains immobiliers, les droits de mutation, les droits de succession et les droits de donation.

Le canton de Vaud affiche le troisième taux maximal d'imposition du revenu de Suisse

Avec un taux maximal d'imposition du revenu de 41,5%, le canton de Vaud occupe en 2026 le troisième rang le plus élevé de Suisse. Seuls Genève, avec 43,2%, et Bâle-Campagne, avec 42,2%, appliquent des taux plus élevés. La moyenne suisse s'établit à 33,0%.

«Le canton de Vaud a certes pris des premières mesures pour alléger la charge fiscale. Les comparaisons intercantionales montrent néanmoins que, pour la plupart des niveaux de revenu ou de fortune analysés, la charge fiscale vaudoise demeure parmi les plus élevées de Suisse», déclare Janick Pochon, responsable de la fiscalité des entreprises pour le canton de Vaud chez KPMG Suisse.

Le Canton a progressivement réduit l'impôt cantonal de base sur le revenu de 3,5% en 2024, puis de 4% en 2025. La réduction a été portée à 5% en 2026 et atteindra 7% dès 2027. L'initiative 12%, soumise au vote le 27 septembre 2026, prévoit, dès 2027, une réduction de 12% de l'impôt cantonal de base sur le revenu et sur la fortune des personnes physiques, sans incidence sur la part communale de ces impôts.

En cas d'acceptation, la réduction de 12% applicable au revenu ne se cumulerait pas à celle de 7% déjà adoptée, mais s'y substituerait.

L'initiative 12% allégerait la charge des contribuables

Des calculs portant sur différentes situations en matière de revenu et de fortune et de composition des ménages montrent que l'initiative allégerait la charge fiscale des ménages vaudois, notamment de la classe moyenne, et améliorerait la position du Canton par rapport aux autres cantons.

Pour un couple marié, avec deux enfants, domicilié à Lausanne, la charge fiscale passerait de 6,08% à environ 5,75% pour un revenu brut de CHF 100'000 et de 18,10% à environ 17,31% pour un revenu brut de CHF 250'000. Le canton de Vaud gagnerait respectivement quatre et deux places dans le classement intercantonal, passant du 24e au 20e rang dans le premier cas et du 22e au 20e rang dans le second.

Dans le cas d'une personne célibataire domiciliée à Lausanne et disposant d'un revenu brut de CHF 80'000, la charge fiscale passerait de 14,89% à environ 14,14%, et pour un revenu brut de CHF 100'000, de 16,83% à 16,00%. Dans les deux cas, le canton de Vaud passerait ainsi du 25e au 21e rang en comparaison intercantonale.

De son côté, Philippe Miauton, directeur de la CVCI, insiste sur la croissance des recettes fiscales vaudoises qui doivent inciter le canton de Vaud à travailler sa compétitivité par rapport aux autres cantons suisses. Cela tant pour les entreprises, qui attendent des mesures cantonales dans le contexte de l'imposition minimale de l'OCDE (réforme du Pilier 2, dite GloBE), que pour les personnes physiques. «En effet, le présent «Baromètre» de KPMG montre clairement que des centaines de milliers de contribuables verraient leur pouvoir d'achat augmenter grâce à l'initiative 12%. Cette réduction de l'impôt cantonal permettrait par ailleurs au Canton de progresser de quelques rangs dans les classements cantonaux relatifs à l'attractivité fiscale. Un point important pour réussir à convaincre de nouvelles entreprises, leurs dirigeants et employés de venir s'installer en terres vaudoises», souligne Philippe Miauton.

Imposition des entreprises : le canton de Vaud dans la moyenne suisse

Le taux maximal d'imposition des bénéfices du canton de Vaud s'établit à 14,72% en 2026, soit légèrement au-dessus de la moyenne suisse de 14,43%. Un taux de 14,0% continue de s'appliquer aux bénéfices jusqu'à CHF 10 millions; au-delà, le barème progressif introduit en 2025 s'applique. Les instruments de la réforme fiscale et du financement de l'AVS (RFFA), notamment la *patent box* et la déduction supplémentaire pour la recherche et le développement, peuvent réduire la charge effective à 11,41%. Leur effet est limité pour les groupes d'entreprises entrant dans le champ d'application de l'imposition minimale mondiale (Pilier 2), qui vise une imposition effective minimale de 15%.

Sur le plan international, la Suisse et le canton de Vaud restent compétitifs en matière d'imposition ordinaire des entreprises. Avec l'introduction de l'imposition minimale mondiale, le taux d'imposition perd toutefois en partie de son importance. «L'imposition minimale mondiale modifie la concurrence fiscale internationale. Les instruments de soutien à la recherche, à l'innovation et aux investissements, ainsi que des conditions-cadres attractives, gagnent donc en importance», déclare Vincent Thalmann, responsable pour la Suisse romande de la fiscalité des entreprises chez KPMG Suisse.

«Cette évolution doit clairement inciter le canton de Vaud à renforcer sa compétitivité, notamment via les nouvelles mesures cantonales attendues dans le contexte de cette imposition minimale mondiale», conclut Philippe Miauton.

Le «Baromètre fiscal vaudois»

Le «Baromètre fiscal vaudois», publié en principe tous les deux ans, est une comparaison intercantonale systématique de l'attractivité fiscale du canton de Vaud, notamment avec ses cantons voisins. Il analyse l'attrait du Canton sous l'aspect de l'imposition des entreprises et son positionnement quant à l'imposition des personnes physiques. Le «Baromètre fiscal vaudois» est établi en coopération par KPMG et la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI).

Pour de plus amples informations

Découvrez tous les résultats du «Baromètre fiscal vaudois» en PDF via [ce lien](#).

KPMG SA

Janick Pochon
Responsable de la fiscalité des entreprises
pour le canton de Vaud
T +41 58 249 46 45
M +41 79 193 18 30
jpochon@kpmg.com
kpmg.ch

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI)

Philippe Miauton
Directeur
M +41 79 277 68 41
philippe.miauton@cvci.ch
cvci.ch

KPMG Suisse est l'un des principaux prestataires de services en matière d'audit, de conseil fiscal & juridique et de conseil aux entreprises, avec un effectif total de plus de 3 100 collaborateurs. Nous sommes présents sur dix sites en Suisse et un au Liechtenstein. Nos clients bénéficient de nos solutions sur mesure et de nos alliances stratégiques avec des partenaires technologiques qui soutiennent nos prestations d'audit et hors audit. Au cours de l'exercice 2025, KPMG Suisse a réalisé un chiffre d'affaires net de CHF 561,6 millions. Au niveau international, nous sommes présents dans 138 pays et territoires et employons plus de 276 000 associés et collaborateurs dans nos sociétés membres à travers le monde.